

**EOS Imaging**

Société Anonyme

10, rue Mercœur  
75011 Paris

---

**Rapport des Commissaires aux comptes sur  
les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Fi.Solutions  
8, rue Bayen  
75017 Paris

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **EOS Imaging**

Société Anonyme

10, rue Mercœur  
75011 Paris

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EOS Imaging, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.6.1 « Frais de recherche et développement » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de comptabilisation à l'actif des frais de développement ainsi que les hypothèses retenues pour déterminer leur durée d'amortissement et leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 6 « Immobilisations incorporelles » et 19.3 « Recherche et développement » de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.
- La note 4.13 « Paiements fondés sur des actions » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et la comptabilisation de plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres attribués aux salariés et au bénéfice d'administrateurs. Nous avons examiné les hypothèses retenues permettant de déterminer la juste valeur des instruments attribués ainsi que les modalités de comptabilisation et nous nous sommes assurés que les notes 12.3, 17 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

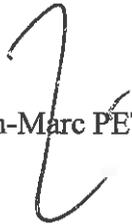
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 Avril 2017

Les Commissaires aux comptes

Fi.Solutions

Deloitte & Associés

  
Jean-Marc PETIT

  
Géraldine SEGOND

**EOS IMAGING**  
**10 rue Mercoeur – 75011 Paris**

**Rcs Paris 349 694 893**

## **Comptes consolidés**

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
(en milliers d'euros)

ACTIF	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
Ecarts d'acquisition	5	5 131	5 131
Immobilisations incorporelles	6	3 047	2 454
Immobilisations corporelles	7	1 494	1 404
Actifs financiers	8	120	107
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>9 792</b>	<b>9 097</b>
Stocks et encours	9	2 960	4 684
Clients et comptes rattachés	10.1	25 011	19 313
Autres actifs courants	10.2	6 106	4 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	14 909	14 091
<b>Total des actifs courants</b>		<b>48 987</b>	<b>43 068</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>58 779</b>	<b>52 164</b>

PASSIF	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
Capital social	12	203	202
Actions propres		(339)	(317)
Primes liées au capital		70 649	70 571
Réserves		(42 850)	(36 173)
Réserves de conversion		1 276	665
Résultat consolidé, part du groupe		(6 172)	(7 181)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>22 768</b>	<b>27 768</b>
Provisions	13	773	295
Passifs financiers non courants	14	14 019	12 837
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>14 793</b>	<b>13 132</b>
Passifs financiers courants - Part à moins d'un an	14	4 745	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15.1	7 844	5 389
Autres passifs courants	15.2	8 629	5 876
<b>Total des passifs courants</b>		<b>21 218</b>	<b>11 265</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>58 779</b>	<b>52 164</b>

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL**  
(en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
<b>Produits des activités ordinaires</b>			
Chiffre d'affaires	16	30 773	21 812
Autres produits	16	2 324	1 844
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>33 097</b>	<b>23 656</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Coûts directs de production et service	19.1	(16 198)	(11 619)
Coûts indirects de production et service	19.2	(3 826)	(3 487)
Recherche et développement	19.3	(3 887)	(3 744)
Ventes, clinique et marketing	19.4	(8 655)	(7 041)
Réglementaire	19.5	(699)	(627)
Coûts administratifs	19.6	(3 912)	(3 581)
Paiements fondés sur des actions	18	(484)	(218)
<b>Total des charges opérationnelles</b>		<b>(37 660)</b>	<b>(30 317)</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>(4 563)</b>	<b>(6 661)</b>
Charges financières	20	(1 658)	(617)
Produits financiers	20	50	97
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(6 172)</b>	<b>(7 181)</b>
Charge d'impôt	21		
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE - Part du groupe</b>		<b>(6 172)</b>	<b>(7 181)</b>
<b>Eléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net</b>			
Ecart de conversion sur entités étrangères		611	447
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>			
Ecart actuariels sur engagements retraites		19	66
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>		<b>(5 541)</b>	<b>(6 668)</b>
Résultat net par action (en euros) - de base et dilué	24	(0,30)	(0,38)

**ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
(en milliers d'euros)

Capitaux propres du groupe EOS IMAGING	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat consolidé	Total
<b>31-déc.-14</b>	<b>184</b>	<b>62 037</b>	<b>(249)</b>	<b>(31 481)</b>	<b>218</b>	<b>(5 245)</b>	<b>25 464</b>
Affectation du résultat N-1				(5 245)		5 245	
Augmentation de capital	18	8 511					8 530
Augmentation de capital résultant d'exercice d'options		22					22
Variation des écarts de conversion					447		447
Variation des écarts actuariels				66			66
Résultat de la période N						(7 181)	(7 181)
Paiements en actions				488			488
Actions propres			(68)				(68)
<b>31-déc.-15</b>	<b>202</b>	<b>70 571</b>	<b>(317)</b>	<b>(36 173)</b>	<b>665</b>	<b>(7 181)</b>	<b>27 768</b>
Affectation du résultat N-1				(7 181)		7 181	
Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	0.5	46					47
Souscription de BSA		32					32
Variation des écarts de conversion					611		611
Variation des écarts actuariels				19			19
Résultat de la période N						(6 172)	(6 172)
Paiements en actions				484			484
Actions propres			(22)				(22)
<b>31-déc.-16</b>	<b>203</b>	<b>70 649</b>	<b>(339)</b>	<b>(42 850)</b>	<b>1 276</b>	<b>(6 172)</b>	<b>22 768</b>

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**  
(en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>			
Résultat net consolidé		(6 172)	(7 181)
Elimination des amortissements et provisions		1 701	1 157
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	18	484	218
Intérêts financiers non décaissés	14	473	
Capacité d'autofinancement		<b>(3 514)</b>	<b>(5 806)</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>			
Stocks et encours	9	212	<b>(6 892)</b>
Clients et comptes rattachés	10.1	1 723	(1 858)
Autres actifs courants	10.2	(5 407)	(4 498)
Fournisseurs et comptes rattachés	15.1	(1 074)	(1 116)
Autres passifs courants	15.2.2	2 455	(89)
		2 514	669
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles</b>		<b>(3 302)</b>	<b>(12 698)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 764)	(1 537)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		31	1
Variation des actifs financiers		(13)	61
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>		<b>(1 746)</b>	<b>(1 475)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital			8 302
Emission de BSA	2 et 12.1	32	
Emission emprunt obligataire	14	5 000	9 912
Créances mobilisées	14	1 013	
Avances remboursables et intérêts financiers		(34)	29
Avances remboursables - remboursements	14	(524)	(123)
Acquisition d'actions propres		(2 866)	(4 441)
Cession d'actions propres	12.2	2 844	4 373
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>		<b>5 465</b>	<b>18 052</b>
Incidences des variations des cours des devises		401	58
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>818</b>	<b>3 917</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		14 091	10 154
Concours bancaires à l'ouverture			
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>14 091</b>	<b>10 154</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	11	14 909	14 091
<b>Trésorerie à la clôture</b>		<b>14 909</b>	<b>14 091</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>818</b>	<b>3 937</b>

**NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES**

**Note 1 : LA SOCIETE**

Créée en 1989, la Société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la Société a créé quatre filiales :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la Société a acquis 100% des titres de la Société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Depuis le 15 février 2012, la Société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

**Note 2 : EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

***Emission d'obligations***

Le 29 juin 2016, la Société a émis la troisième et dernière tranche de 5 000 000 d'obligations simples au prix de 1 euro pour un montant total de 5 000 000 euros (remboursables dans les mêmes conditions que les deux tranches précédentes).

De la même manière que pour les deux premières tranches, un fond s'est engagé à souscrire l'ensemble de ces titres.

***Avance remboursable BPIfrance et abandon de créance :***

Lors du comité de suivi des projets collaboratifs du 27 janvier 2016, BPIfrance a prononcé un constat de succès commercial partiel pour EOS imaging, avec un abandon de créance de 268 928 euros.

***Démission administrateur :***

NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

***Obtention de l'accord de commercialisation d'EOS en Chine :***

Le Groupe a obtenu en mars 2016 l'autorisation des autorités réglementaires chinoises (China Food and Drug Administration, CFDA) pour commercialiser le système EOS en Chine.

***Acquisition de droits de licence :***

Le Groupe a acquis en février 2016 des droits exclusifs de commercialisation d'une technologie de simulation biomécanique du rachis auprès de la société canadienne Spinologics, sous réserve d'obtention des agréments.

**Accord de partenariat avec Stryker :**

Le Groupe a signé en mars 2016 avec la société Stryker un accord de co-promotion en Grande-Bretagne.

**Accord de partenariat avec Medtronic :**

Le Groupe a signé en avril 2016 un accord de co-marketing avec Medtronic Japon.

**Accord de partenariat avec Anatoscope :**

Le 21 juillet 2016, le Groupe a annoncé un partenariat exclusif avec Anatoscope (Montpellier, France).

**Autorisation de la FDA pour kneeEOS :**

En novembre 2016, EOS imaging annonce avoir obtenu l'autorisation 510(k) de la FDA (Food and Drug Administration) pour commercialiser son logiciel kneeEOS aux Etats-Unis. kneeEOS vient compléter le portefeuille de solutions EOSapps dédiées aux traitements orthopédiques les plus courants.

Note 3 : ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2016 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 22 mars 2017.

Note 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### **4.1. Base de préparation des comptes consolidés**

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les comptes consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des comptes consolidés selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Le principal poste concerné est celui relatif aux paiements fondés sur des actions (voir note 18).

#### **4.2. Référentiel comptable**

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la Société EOS Imaging sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2016.

Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations de normes suivants adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2016 sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers - Initiative Informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (2012-2014) ;
- Amendements à IFRS 11 « Acquisitions d'intérêts dans les entreprises communes » ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation » ;
- Amendements à IAS 27 intitulés "La mise en équivalence dans les états financiers individuels".

La première application de ces normes n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne ou n'étant pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2016.

Les normes adoptées par l'Union Européenne, mais n'étant pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2016, sont les suivantes :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients ».

Les normes non encore adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Clarification IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (2014-2016) ;
- Amendements à IAS 7 « État des flux de trésorerie » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 2 « classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

L'analyse des impacts générés par l'application de ces normes est en cours. A la date de rédaction de ce présent document, la Direction ne prévoit pas d'impact significatif.

#### **4.3. Méthodes de consolidation**

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles de la Société consolidante.

A la date de publication de ces comptes consolidés, EOS imaging SA (maison mère) détient cinq filiales intégrées globalement à 100% :

- EOS Imaging Inc.
- EOS Image Inc.
- EOS Imaging GmbH
- OneFit Médical
- Eos Imaging Pte Ltd.

#### **4.4. Investissements nets à l'étranger**

Les créances détenues auprès des filiales étrangères consolidées pour lesquelles les règlements ne sont pas prévisibles sont considérées comme des investissements nets en devises. A ce titre et conformément à l'IAS 21, les gains et pertes de change sur ces créances en monnaies fonctionnelles converties en euros pour la consolidation ont été inscrits en autres éléments du résultat global.

#### **4.5. Regroupements d'entreprises**

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, les actifs, les passifs, les éléments hors bilan ainsi que les passifs éventuels identifiables des entités acquises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée à sa juste valeur et inclut la juste valeur d'une éventuelle contrepartie conditionnelle.

Les frais connexes liés aux acquisitions sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

L'écart positif constaté à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part de la situation nette acquise est inscrit dans la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif de l'état de situation financière consolidée. Lorsque l'écart est négatif, il est directement comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

#### **4.6. Immobilisations incorporelles**

En application des critères de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

##### **4.6.1. Frais de recherche et développement**

La Société développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées pour lesquelles de nouvelles versions sont régulièrement mises sur le marché.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Selon IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En application de cette norme et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les dépenses relatives au développement des nouvelles fonctionnalités des produits et applications logicielles sont inscrites à l'actif. En revanche, les coûts de recherche et d'amélioration des fonctionnalités existantes demeurent en charges de l'exercice.

Les coûts de développement portés à l'actif, constitués essentiellement de charges de personnel, sont amortis linéairement :

- Sur une durée de 1 à 5 ans pour les produits EOS, estimée en fonction de la durée de vie moyenne des nouvelles fonctionnalités ;
- Sur 3 ans pour les produits sterEOS. Cette durée correspond à la durée de vie moyenne estimée des nouvelles fonctionnalités apportées par chaque nouvelle version mise sur le marché.

#### **4.6.2. Brevets**

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en raison de la conformité aux critères d'activation énoncés par l'IAS 38. Ils sont amortis linéairement à compter de la première délivrance des brevets sur la durée de protection accordée soit 20 ans.

#### **4.6.3. Logiciels**

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

#### **4.7. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
Installations et agencements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 ans

#### **4.8. Actifs financiers**

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

##### *4.8.1. Actifs disponibles à la vente*

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

##### *4.8.2. Actifs détenus jusqu'à leur échéance*

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »). Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en réduire son coût amorti.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

##### *4.8.3. Prêts et Créances*

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une ré-estimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en immobilisations financières.

#### *4.8.4. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat*

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la Société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

#### **4.9. Valeur recouvrable des actifs non courants**

Les actifs incorporels et corporels amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Concernant les immobilisations incorporelles en cours, même en l'absence d'indicateurs de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé annuellement.

Concernant les immobilisations incorporelles du Groupe, il n'existe pas de données de marché permettant de déterminer la juste valeur nette des frais de cession autrement que par une estimation des flux futurs de trésorerie. Par conséquent, la valeur recouvrable est en substance égale à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée chaque année conformément à la norme IAS 36 : elle correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par la méthode des Cash-Flow actualisés avec des flux pour les années de 2017 à 2022 issus des projections de l'entreprise.

Les principaux paramètres pris en compte sont repris ci-dessous :

- Horizon des prévisions : 6 ans,
- Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital du Groupe de 12% et un taux de croissance à l'infini de 1 %. Ces taux sont conformes à la moyenne de ceux utilisés par les analystes financiers du secteur d'activité qui couvrent la valeur.

- Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs sont basées sur des hypothèses de croissances futures.

IAS 36.134 (f) requiert une analyse de sensibilité des hypothèses clés retenues dans le cadre des tests de dépréciation.

Les principaux paramètres de sensibilité pris en compte sont repris ci-dessous :

- Variation du coût moyen pondéré du capital de + ou – 1 point.
- Variation du taux de croissance à l’infini de + ou – 1 point.

En 2016, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d’un point du taux d’actualisation ou du taux de croissance à l’infini n’aurait pas d’incidence sur l’évaluation des actifs et sur le résultat de l’exercice.

#### **4.10. Stocks et encours**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat. Les stocks sont évalués selon la méthode CUMP.

#### **4.11. Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers**

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d’autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et des titres de placement à court terme. Ils sont évalués selon les catégories IAS 39 auxquelles ils appartiennent.

Les titres de placement à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

#### **4.12. Capital**

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l’émission d’actions ou d’options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l’émission.

#### **4.13. Paiements fondés sur des actions**

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d’options de souscription d’actions attribués à des salariés de la Société EOS Imaging en France. Elle a également procédé à l’attribution gratuite d’actions au bénéfice de salariés, de même qu’à l’émission de bons de souscription en actions au bénéfice d’administrateurs.

La Société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés à des salariés et administrateurs depuis 2007.

En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis.

Pour les plans de 2007 à 2011, la totalité des options émises étant acquises au moment du départ du salarié, il n'y a pas eu de période d'acquisition et la juste valeur des plans a été comptabilisée en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé.

Depuis 2012, la juste valeur des options de souscription d'actions et des actions gratuites octroyées aux salariés et celle des bons de souscription en actions octroyés aux administrateurs sont déterminées par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options comme décrit en note 18, à l'exception du plan d'AGA 2016, la charge ayant été jugée non significative sur la période.

#### **4.14. OBSA**

EOS imaging a procédé à l'émission, le 9 janvier 2015, de 60 000 OBSA d'une valeur nominale de 9 € chacune. L'emprunt est d'une durée de 4 ans et porte intérêt à Euribor + 7.75%.

A chaque OBSA sont rattachés 3 BSA, donnant chacun le droit de souscrire à une action de l'émetteur pour un prix d'exercice de 4.71 €. Les BSA pourront être exercés en totalité ou en partie, en une ou plusieurs fois, dans les 7 ans suivant leur date de souscription.

Concomitamment à l'émission de ces OBSA, la Société a émis deux tranches d'obligations simples de 5 m€ d'une durée de 4 ans et portent intérêt à EURIBOR + 7.75%.

Outre le taux d'intérêt facial, l'ensemble des émissions porte des intérêts complémentaires de 2% capitalisés annuellement et 3% d'exit fees payables à l'échéance de remboursement en capital.

Par ailleurs, des frais de structuration sont également facturés à hauteur de 2.5% pour la première émission et de 2% pour la deuxième et la troisième tranche d'obligation simple.

Les OBSA sont des instruments composés, tels que définis par la norme IAS 32.28. La trésorerie reçue par le Groupe au titre de chaque OBSA est représentative de l'émission d'un instrument de dette et de l'émission d'un instrument de capitaux propres (les BSA).

La ventilation initiale de cette trésorerie a été réalisée conformément aux dispositions d'IAS 32.31 et .32., à savoir :

- La valeur comptable initiale de la composante dette correspond à la juste valeur de l'instrument et est obtenue en actualisant les flux de trésorerie de la dette au taux auquel l'émetteur aurait émis en l'absence de la composante capitaux propres.  
La dette a été évaluée selon la méthode du coût amorti. Les frais encourus pour la mise en place du contrat obligataire étant inclus dans le taux d'intérêt effectif de l'emprunt qui ressort à 13%.
- La valeur comptable de la composante capitaux propres (BSA) est obtenue par différence entre la trésorerie reçue et la valeur initiale de la composante dette.

#### **4.15. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers**

##### *4.15.1. Passifs financiers au coût amorti*

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

##### *4.15.2. Passifs à la juste valeur par le compte de résultat*

Les passifs à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à leur juste valeur.

#### **4.16. Subventions et avances conditionnées**

Le Groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides publiques, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces avances remboursables est fourni en note 14.

Elles sont comptabilisées conformément à la norme IAS 20 : s'agissant d'avances financières, consenties à des taux d'intérêts inférieurs au taux du marché, ces avances sont évaluées selon la norme IAS 39 au coût amorti, si les impacts sont significatifs.

Le montant résultant de l'avantage de taux obtenu lors de l'octroi d'avances remboursables ne portant pas intérêt est considéré comme une subvention. Cet avantage est déterminé en appliquant un taux d'actualisation correspondant à un taux de marché à la date d'octroi.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

Ces avances sont enregistrées en « dettes financières non courantes » et en « Dettes financières courantes » selon leur échéance. En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

#### **4.17. Provisions**

##### *4.17.1. Provisions pour risques et charges*

Les provisions pour risques et charges correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la société peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

#### **4.17.2. Provision pour garantie**

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont basées sur l'analyse des données historiques. La provision correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

#### **4.17.3. Engagement de retraite**

Les salariés de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- Obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- Versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

S'agissant d'un régime à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Suite à la révision de la norme IAS 19, les écarts actuariels ne sont plus amortis dans la charge mais sont totalement comptabilisés en autres éléments du résultat global ; les modifications de régime sont traitées en tant que coûts des services passés et constatées immédiatement en résultat.

La Société fait appel à des actuaires pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Les salariés des filiales étrangères ne bénéficient pas d'engagements de retraite.

### **4.18. Produits des activités ordinaires**

#### **4.18.1. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale et des services associés.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Le Groupe comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité du Groupe.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de l'intégralité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

#### **4.18.2. Autres produits**

##### **4.18.2.1. Subventions**

Depuis sa création, la Société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de l'engagement des charges associées indépendamment des encaissements. Cf. également la note 4.16.

##### **4.18.2.2. Crédit d'impôt recherche**

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le Groupe bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création et demande, chaque année, son remboursement au titre du régime des PME communautaires conformément aux textes en vigueur.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits » sur l'exercice qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes. La part des financements rattachés à des dépenses activées est déduite au bilan des dépenses activées et au compte de résultat des charges d'amortissement de ces dépenses.

#### **4.19. Contrats de location**

Le Groupe ne détient aucun contrat de location-financement au sens de la norme IAS 17.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

#### **4.20. Impôt sur les bénéfices**

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les comptes consolidés. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés.

#### **4.21. Information sectorielle**

La Société opère principalement sur la France et en Amérique du Nord mais gère le marché mondial de manière homogène.

Les coûts de recherche et développement, les coûts de production, les dépenses réglementaires et l'essentiel des coûts marketing, cliniques et administratifs sont exposés en France.

A ce stade, ces coûts ne font pas l'objet d'une répartition stricte par zone géographique où les produits de la Société sont commercialisés. Par conséquent, la performance de la Société est actuellement analysée au niveau consolidé.

Les actifs non courants et le chiffre d'affaires par zone géographique sont respectivement détaillés dans les notes 7 et 16.

#### **4.22. Autres éléments du résultat global**

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ».

Il s'agit des écarts de conversion €/US\$, €/CAD\$ et €/SING\$ sur la partie des créances intragroupes envers les filiales américaine, canadienne et singapourienne considérée comme de l'investissement net à l'étranger ainsi que des écarts actuariels sur les engagements de retraite.

#### **4.23. Estimations et jugements comptables déterminants**

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements sont principalement la valorisation des options de souscription d'actions.

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription d'actions octroyées à des employés est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telles que la volatilité attendue du titre.

**Note 5 : ECARTS D'ACQUISITION**

Acquisition de la société OneFit Médical :

Le 27 novembre 2013, EOS Imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros, dont 0,5 million en numéraire et 3,5 millions d'euros par l'émission au bénéfice de OneFit Médical de 603 449 ABSA d'EOS Imaging.

Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser à OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1 810 347 BSA permettant de souscrire 172 416 nouvelles actions d'EOS Imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs au 31 décembre 2014, ce complément de prix de 1 million d'euros a été réduit de 750 k€. Au regard des avantages économiques futurs que le groupe estime pouvoir dégager à la suite de l'acquisition de la société ONEFIT Médical, le prix d'acquisition de 5 millions d'euros incluant la totalité du complément de prix a été maintenu, la différence ayant été comptabilisée en produits financiers en 2014.

Dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie :

Conformément aux principes décrits en 4.9, les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation au minimum sur une base annuelle. Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition est affecté. Ces unités correspondent à des ensembles économiques dont l'activité continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants les uns des autres. Le Groupe considère qu'il ne possède qu'une seule unité génératrice de trésorerie, constituée des ventes d'équipements, de contrats de maintenance et de services associés. Ces trois types de ventes sont jugées comme interdépendants. Par ailleurs, le Groupe gère dans le monde entier de manière homogène.

Un test de dépréciation réalisé en date du 31 décembre 2016 sur l'ensemble de l'UGT, sert sur l'ensemble des actifs du groupe. Aucune dépréciation n'a été constatée.

**Note 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations incorporelles	31 décembre 2015	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2016
Frais de développement	3 532	948	89			4 569
Logiciels	1 322	272	(67)	(5)	3	1 524
Brevets	477	32				509
<b>Total brut des immobilisations incorporelles</b>	<b>5 330</b>	<b>1 252</b>	<b>22</b>	<b>(5)</b>	<b>3</b>	<b>6 602</b>
Frais de développement	1 912	531				2 443
Logiciels	903	138			3	1 043
Brevets	61	8				70
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>2 876</b>	<b>677</b>			<b>3</b>	<b>3 556</b>
<b>Total net des immobilisations incorporelles</b>	<b>2 454</b>	<b>575</b>	<b>22</b>	<b>(5)</b>		<b>3 047</b>

**EOS IMAGING**  
**Comptes consolidés**

Au cours de l'exercice, le groupe a poursuivi ses activités de développement de nouvelles fonctionnalités sur EOS, la station d'imagerie, sur sterEOS, la station de reconstruction 3D ainsi que sur les applications logicielles.

Outre les développements internes, les frais de recherche et développement intègrent les coûts de licences liés aux partenariats conclus notamment avec Spinologics et Anatoscope (voir note 2).

**Note 7 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations corporelles	31 décembre 2015	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2016
Agencements et installations	902	41	22		7	972
Installations et matériels techniques	1 812	119	31			1 963
Matériel de bureau et informatique	687	72			5	763
Mobilier	4					4
Immobilisations en cours	126	285	(76)	(26)		309
<b>Total brut des immobilisations corporelles</b>	<b>3 531</b>	<b>516</b>	<b>(22)</b>	<b>(26)</b>	<b>12</b>	<b>4 011</b>
Agencements et installations	531	82			5	618
Installations et matériels techniques	1 035	220				1 255
Matériel de bureau et informatique	561	77	(4)		4	639
Mobilier		1	4			4
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>2 127</b>	<b>380</b>			<b>9</b>	<b>2 516</b>
<b>Total net des immobilisations corporelles</b>	<b>1 405</b>	<b>136</b>	<b>(22)</b>	<b>(26)</b>	<b>3</b>	<b>1 494</b>

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes par secteur géographique se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
France	4 415	3 701
Amérique du Nord	126	159
<b>Total immobilisations incorporelles et corporelles nettes</b>	<b>4 541</b>	<b>3 860</b>

**Note 8 : ACTIFS FINANCIERS**

L'évolution des immobilisations financières s'analyse comme suit :

Immobilisations financières	31 décembre 2015	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2016
Dépôts de garantie	107	19		(7)	1	120
<b>Total net des immobilisations financières</b>	<b>107</b>	<b>19</b>		<b>(7)</b>	<b>1</b>	<b>120</b>

**Note 9 : STOCKS ET ENCOURS**

<b>Stocks et en-cours</b> (en milliers d'euros)	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Stocks composants	2 652	2 145
Stocks produits finis	345	2 539
Dépréciation	(37)	
<b>Total net des stocks et en-cours</b>	<b>2 960</b>	<b>4 684</b>

La baisse du poste de 1,7 millions d'euros s'explique par la diminution du stock de produits finis particulièrement élevé au 31 décembre 2015.

Note 10 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

**10.1. Clients et comptes rattachés**

Clients et comptes rattachés (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Clients et comptes rattachés	25 308	19 432
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(296)	(118)
<b>Total net des clients et comptes rattachés</b>	<b>25 011</b>	<b>19 313</b>

L'évolution des créances clients de l'ordre de 30% s'explique par :

- Une hausse de l'activité de 41% au cours de l'exercice ;
- Une forte baisse du délai de règlement de 26%, corrélée à une réduction significative du délai moyen d'installation des équipements vendus.

Les créances qui présentent un risque de non recouvrement font l'objet d'une dépréciation. Les créances clients sont dépréciées au cas par cas en fonction de divers critères comme l'existence de risques de non recouvrement, ou de l'expérience développée par le Groupe avec le distributeur débiteur.

**10.2. Autres actifs courants**

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Crédit d'impôt recherche / CICE / CII	1 502	1 614
Fournisseurs - avoirs à recevoir	1 106	742
Taxe sur la valeur ajoutée	999	1 107
Charges constatés d'avance	784	424
Subventions à recevoir	1 558	993
Autres créances	157	100
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>6 106</b>	<b>4 980</b>

La ligne Crédit d'impôt recherche / CICE / CII reprend :

- Le crédit d'impôt recherche (CIR) au 31 décembre 2016 correspondant au produit comptabilisé au titre des dépenses exposées au cours de l'exercice par les sociétés EOS imaging et OneFit pour des montants respectifs de 1 131 k€ et 221 k€, ainsi que le CIR du Canada pour 33 k€ ;
- Le CICE de l'exercice 2016 des deux sociétés pour des montants respectifs de 66 k€ et 33 k€ ;
- Le CII de l'exercice 2016 de la société OneFit pour 17 k€ ;

Les sommes provisionnées au 31 décembre 2015, ont été encaissées par les sociétés au cours de l'exercice 2016, à l'exception de celui du Canada pour 33 k€.

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

La créance de TVA correspond principalement aux demandes de remboursement des crédits de TVA constatés en juillet et novembre 2016 à hauteur respectivement de 300 k€ et 253 k€, le solde correspond à la TVA déductible sur biens et immobilisations.

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des loyers, des primes d'assurance et des frais de congrès.

Le poste Subventions à recevoir correspond aux produits de subventions comptabilisés au titre des dépenses engagées au 31 décembre 2016 et non encore encaissés à cette date.

**10.3. Crédit d'impôt recherche, Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, Crédit Impôt Innovation**

L'évolution du poste se présente comme suit :

<b>Bilan créance clôture 31-12-2014</b>	<b>2 278</b>
Produit	1 504
Paiements	(2 243)
Reclassement	78
Variation de change	(2)
<b>Bilan créance clôture 31-12-2015</b>	<b>1 614</b>
Produit	1 483
Paiements	(1 596)
Reclassement	
Variation de change	1
<b>Bilan créance clôture 31-12-2016</b>	<b>1 502</b>

**Note 11 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Dépôts bancaires à court terme	14 747	13 907
SICAV monétaires	162	184
<b>Total</b>	<b>14 909</b>	<b>14 091</b>

Les dépôts bancaires à court terme se décomposent de la manière suivante :

- Des comptes courants pour 9,7 millions d'euros dont 0,8 million d'euros détenus par les filiales américaine, canadienne et singapourienne ;
- D'un compte à terme de 5 millions d'euros. D'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction, le compte à terme est rémunéré au taux de 0,2% ;

- De liquidités d'un montant de 162 k€. Ces sommes correspondent aux financements engagés dans le cadre d'un mandat de liquidité, et non investis en actions propres au 31 décembre 2016.

La trésorerie est essentiellement libellée en euros pour un montant de 14, 1 millions d'euros au 31 décembre 2016. Le solde, soit 0,8 million d'euros est libellé en dollars US à hauteur de 0,7 million d'euros, en dollars canadiens et singapouriens à hauteur de 0,1 million d'euros.

Note 12 : CAPITAL SOCIAL

### 12.1. Capital émis

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital de la société sur la période :

Date	Opération	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions composant le capital
<b>Total au 31 décembre 2014</b>		<b>183 866</b>	<b>62 037 094</b>	<b>18 386 567</b>
16/02/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	133	77 013	13 301
28/02/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	60	34 514	5 961
03/03/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	238	138 034	23 840
23/06/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	44	4 392	4 436
24/06/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	50	4 910	4 960
08/10/2015	Augmentation de capital	17 899	8 261 925	1 789 909
15/11/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	3	342	345
03/12/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	127	12 528	12 655
<b>Total au 31 décembre 2015</b>		<b>202 420</b>	<b>70 570 752</b>	<b>20 241 974</b>
01/03/2016	Souscription BSA		32 300	
08/11/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	20	1 980	2 000
11/11/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	40	3 960	4 000
14/11/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	18	1 772	1 790
16/11/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	80	7 920	8 000
30/11/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	50	4 944	4 994
02/12/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	10	990	1 000
01/12/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	28	2 729	2 757
05/12/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	61	6 030	6 091
06/12/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	45	4 413	4 458
07/12/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	77	7 623	7 700
08/12/2016	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	40	3 960	4 000
<b>Total au 31 décembre 2016</b>		<b>202 888</b>	<b>70 649 374</b>	<b>20 288 764</b>

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- En date du 25 janvier 2016, le Conseil d'Administration a décidé l'émission de 190 000 BSA au profit d'administrateurs, dont 150 000 BSA ont été souscrits le 5 février 2016 et 40 000 BSA le 30 mars 2016.
- Exercice de 46 790 options, donnant lieu à la création de 46 790 actions nouvelles.

Au 31 décembre 2016, le capital social s'établit à 202 888 euros. Il est divisé en 20 288 764 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

## 12.2. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place suite à l'introduction en bourse, la Société détient au 31 décembre 2016, 43 598 actions d'autocontrôle. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 339 k€.

## 12.3. Options de souscription d'actions

Les plans, émis par la Société et en cours au 31 décembre 2016, sont les suivants :

Type	Date d'octroi	Prix d'exercice	En cours au 31.12.2016
SO 2009	07/07/2009	1.00 €	470 389
SO 2010	06/07/2010	1.00 €	292 625
SO 2010	20/05/2011	1.00 €	13 625
SO 2012	21/09/2012	4.07 €	273 432
BSA	31/12/2012	4.24 €	40 000
SO 2014	23/05/2014	6.14 €	205 750
Actions gratuites	08/12/2015	- €	172 000
BSA	31/03/2015	4.71 €	120 000
BSA	01/03/2016	3.42 €	190 000
Actions gratuites	15/12/2016	- €	133 000
Actions de performance	15/12/2016	- €	280 000
			<b>2 190 821</b>

Les actions de performance attribuées en date du 15 décembre 2016 pour fidéliser et associer les salariés clés du Groupe au déploiement de sa stratégie, sont conditionnées à la réalisation de critères de présence et de performance basés sur la performance du cours de bourse de la Société.

L'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions est présentée en note 18.

Note 13 : PROVISIONS

**13.1. Engagement des indemnités de fin de carrière**

	31 décembre 2015	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2016
Indemnités de départ à la retraite	295	44		339
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>44</b>		<b>339</b>

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2016	31/12/2015
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	1,85 %	2,35 %
Tables de mortalité	INSEE TD / TV 2011 – 2013	INSEE TD / TV 2009 – 2011
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 7,25%, lissé par classe d'âge	Taux moyen de 6,6%, lissé par classe d'âge

Les droits accordés aux salariés de la société EOS imaging sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

**13.2. Litiges**

	31 décembre 2015	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2016
Litiges		434		434
<b>Total</b>		<b>434</b>		<b>434</b>

La provision pour litiges concerne notamment des litiges salariaux en cours au 31 décembre 2016. Les montants provisionnés sont en accord avec les principes décrits en §4.17.1.

**Note 14 : PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS**

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Emprunts obligataires	15 283	9 642
Avances BPI - Ardea	968	1 695
Prêt à taux zéro	1 500	1 500
Créances mobilisées	1 013	
<b>Total</b>	<b>18 764</b>	<b>12 837</b>

La progression de 5,9 m€ des passifs financiers sur l'exercice s'analyse de la manière suivante :

- Progression de 5,6 m€ : émission de la troisième tranche de l'emprunt obligataire, telle que présentée en note 2, incluant également les frais financiers ;
- Diminution du poste des avances remboursables de l'ordre de 0,7 m€ : impact de l'abandon de créance, tel que présenté en note 2 et remboursements selon les échéanciers prévus.
- Constatation de créances mobilisées pour 1 m€.

**Avances BPI France**

- Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, EOS Imaging bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1 275 k€. Les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du contrat.  
 Le 2 février 2016 la BPI a établi un constat de succès commercial partiel avec un abandon de créance de 269 k€ et la définition de nouvelles modalités de retour financiers. Ainsi la Société remboursera la somme de 553 k€ sur une période de 6 ans, le premier remboursement de cette aide étant intervenu en juin 2015 pour un montant de 45 k€. Au cours de l'exercice 2016, EOS imaging a procédé au deuxième remboursement en juillet 2016 pour un montant de 90 k€. Le solde de cette avance est ainsi ramené à 384 k€ au 31 décembre 2016.
- Dans le cadre du développement d'une instrumentation sur mesure pour la chirurgie orthopédique du genou, Onefit Médical bénéficie d'une avance remboursable d'un montant de 250 k€. Le succès du projet ayant été prononcé en 2015, les remboursements constatés au cours de l'exercice 2016 se sont élevés à 69 k€. Le solde de l'avance est ainsi porté à 181 k€ au 31 décembre 2016.
- Onefit Médical bénéficie également d'un prêt participatif à l'innovation d'un montant de 150 k€, d'une durée de 8 ans comprenant une période de différé d'amortissement de 3 ans, et consenti à Euribor 3 mois majoré de 5,6%, réduit à Euribor 3 mois majoré de 3,80% pendant la période de différé d'amortissement. Ce prêt est remboursable en cinq ans à partir du 31 mai 2015. Au 31 décembre 2016, des remboursements ont été effectués à hauteur de 30 k€ ramenant le solde de la dette à 97,5 k€.
- Dans le cadre du développement d'une nouvelle génération d'instrumentation du genou, Onefit Médical bénéficie également d'une avance remboursable à taux nul d'un montant de 250 k€ accordée en juin 2014. En cas de succès technique ou commercial du projet, le remboursement de

l'avance consentie sera réalisé sur une période de 96 mois, commençant en septembre 2017. En cas d'échec, ces remboursements seront plafonnés à la somme de 100 k€ et réalisés sur une période de 33 mois, commençant en septembre 2017.

**Autres avances**

Onefit Médical bénéficie d'une avance remboursable accordée en février 2014 par la Régie régionale ARDEA pour un montant de 100 k€. D'une durée de 5 ans, comprenant une période de différé d'amortissement de 6 mois, ce prêt est remboursable en 17 trimestrialités égales. Au 31 décembre 2016, le solde de cette avance est de 44 k€.

Onefit Médical bénéficie également d'une avance remboursable d'un montant de 86 k€ accordée en 2013 au titre d'une aide au recrutement. Au 31 décembre 2016, le solde de cette avance est de 11 k€.

**Prêt à taux zéro OSEO**

EOS imaging bénéficie d'un prêt à taux zéro d'un montant de 1,5 million d'euros accordé par OSEO en mai 2013, et versé en juillet 2013.

Ce prêt comprend une durée de différé d'amortissement suivie d'une période d'amortissement linéaire de 12 remboursements trimestriels, dont la première échéance est en mars 2017.

Note 15 : PASSIFS FINANCIERS ET AUTRES PASSIFS COURANTS, DETTES FOURNISSEURS

**15.1. Fournisseurs et comptes rattachés**

Fournisseurs et comptes rattachés (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 844	5 389
<b>Total</b>	<b>7 844</b>	<b>5 389</b>

L'augmentation de 46% au cours de l'exercice des dettes fournisseurs et comptes rattachés s'explique essentiellement par le développement de l'activité.

**15.2. Autres passifs courants**

**15.2.1. Provisions à moins d'un an**

	31 décembre 2015	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2016
Garanties données aux clients	819	600	(451)	968
<b>Total</b>	<b>819</b>	<b>600</b>	<b>(451)</b>	<b>968</b>

L'évolution de la provision pour garantie en 2016 est liée à :

- La réévaluation des coûts de maintenance des équipements sous garantie ;

- La progression du nombre d'équipements sous garantie, compte tenu des équipements vendus au cours de l'exercice.

### 15.2.2. Autres passifs courants

Autres passifs courants (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Dettes fiscales	827	369
Dettes sociales	2 468	1 876
Autres dettes	950	965
Produits constatés d'avance	3 416	1 848
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>7 661</b>	<b>5 057</b>

Les dettes fiscales correspondent essentiellement à de la TVA à payer ainsi qu'aux taxes assises sur les salaires.

Les dettes sociales concernent les salaires, charges sociales et congés à payer. L'évolution du poste s'explique principalement par une hausse des effectifs en fin d'exercice, comparativement à fin 2015 (+7 personnes), ainsi que d'une hausse des provisions bonus compte tenu des performances réalisées sur 2016.

Les autres dettes correspondent principalement à des redevances à payer d'un montant de 856 k€ au titre des ventes d'équipements réalisées en 2015 et 2016.

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement de la facturation de maintenance. L'évolution du poste s'explique essentiellement par la reconnaissance des revenus facturés d'avance dans le cadre des contrats de ventes d'équipements incluant plus d'une année de garantie.

### 15.3. Instruments financiers inscrits au bilan et effet résultat

Exercice clos le 31 décembre 2016	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
Actifs financiers non courants	120		120		
Clients et comptes rattachés	25 011		25 011		
Autres actifs courants	6 106				6 106
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 909	14 909			
<b>Total actif</b>	<b>46 146</b>	<b>14 909</b>	<b>25 132</b>		<b>6 106</b>
Passifs financiers à long terme	14 019			14 019	
Passifs financiers à court terme	4 745			4 745	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 844			7 844	
Autres passifs courants	8 629				8 629
<b>Total passif</b>	<b>35 237</b>			<b>26 608</b>	<b>8 629</b>

L'échéancier des passifs financiers est présenté en note 25 au niveau des risques de liquidités.

Juste valeur par résultat (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Pertes sur équivalents de trésorerie		
Revenus sur équivalents de trésorerie	164	
<b>Total juste valeur par résultat</b>	<b>164</b>	

Note 16 : PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

**16.1. Chiffres d'affaires et autres produits**

Chiffre d'affaires et autres produits (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Ventes d'équipements	25 062	17 850
Ventes de services	4 697	3 133
Ventes de consommables et services associés	1 014	830
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>30 773</b>	<b>21 812</b>
Subventions	941	446
Crédit d'impôt recherche	1 383	1 398
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>33 097</b>	<b>23 656</b>

EOS imaging a réalisé un chiffre d'affaires annuel en 2016 de 30.8 millions d'euros, en croissance de 41%.

Au cours de l'exercice, le Groupe a conclu la vente de 60 équipements EOS®, contre 44 en 2015. Le revenu des ventes d'équipements s'est élevé à 25,1 millions d'euros, en croissance de 40%.

Les revenus récurrents s'élèvent à 5,7 millions d'euros, en croissance de 44%. Ils se décomposent en revenus de maintenance et en ventes de consommables et de services, qui ont progressé respectivement de 50% à 4,7 millions d'euros, et de 22% à 1 million d'euros.

**16.2. Chiffre d'affaires par zone géographique**

Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
EMEA	11 415	9 167
Amérique du Nord	15 370	10 439
Asie-Pacifique	3 235	2 207
Amérique Latine	752	-
<b>Total chiffre d'affaires par zone géographique</b>	<b>30 773</b>	<b>21 812</b>

Les ventes d'EOS imaging en Amérique du Nord s'élèvent à 15,4 millions d'euros, en croissance de 47%. Elles représentent 50% des ventes du Groupe en 2016.

La zone Europe-Moyen Orient est en croissance de 25% et représente un chiffre d'affaires de 11,4 millions d'euros.

Les ventes en Asie Pacifique s'élèvent à 3,2 millions d'euros, en croissance de 47%. Cette progression traduit la poursuite du renforcement du réseau de distribution initiée début 2016.

Les ventes Amérique Latine s'élèvent à 0,8 million d'euros. Elles reflètent la signature d'un premier contrat au Brésil.

**Note 17 : CHARGES DE PERSONNEL**

Charges du personnel (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Salaires	9 414	7 375
Charges sociales	3 461	3 062
Engagements de retraite	57	59
Paiements en actions	484	218
<b>Total charges du personnel</b>	<b>13 417</b>	<b>10 714</b>
<b>Effectifs moyens</b>	<b>132</b>	<b>116</b>

Les charges de personnel ont progressé de 25% au cours de l'exercice. L'augmentation de 23% des salaires et charges sociales résulte des recrutements réalisés en 2015, reflétés en totalité en 2016, ainsi que, dans une moindre mesure, de ceux réalisés en 2016.

L'effectif moyen consolidé 2016 s'élève à 132 personnes, contre 116 personnes au 31 décembre 2015, soit une évolution de +14%

**Note 18 : PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS**

Les plans émis par la Société et en cours au 31 décembre 2016, sont décrits en note 12.3.

**Options de souscription**

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale à caractère mixte du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 21 septembre 2012 a émis 376.916 options de souscription au profit de salariés de la Société ; ces options donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix de 4,07 euros. Aucune action n'a été souscrite au cours de l'exercice 2016.

Les options octroyées aux salariés par le conseil d'administration du 21 septembre 2012 ne peuvent être levées qu'aux conditions suivantes :

- à hauteur de 25% des options consenties à partir de la date d'attribution ;
- à hauteur de 25% des options consenties à chaque date d'anniversaire suivant l'attribution ;
- au plus tard dans les 10 ans à compter de la date d'octroi.

Ainsi, la charge reconnue au 31 décembre 2016 au titre de ces options de souscriptions est de 27 k€.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 7 ans
- Taux de dividendes : nul
- Volatilité correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables :

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale à caractère mixte du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 23 mai 2014 a émis 223.000 options de souscription au profit de salariés de la Société ; ces options donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix de 6,14 euros. Au 31 décembre 2016, aucune option n'a été souscrite.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 7 ans
- Volatilité : 33,89%
- Taux sans risque : 0,89% à 1,16%
- Taux de dividendes et turnover : nul

Ces options pourront être exercées à hauteur de 25% à compter du 23/05/2015, 25% à compter du 23/05/2016, 25% à compter du 23/05/2017 et le solde à compter du 31/12/2018.

La charge reconnue au 31 décembre 2016 au titre de ces options est de 90 k€.

Le conseil d'administration du 25 janvier 2016 a émis 190.000 bons de souscriptions d'action au profit de deux administrateurs de la société ; ces BSA donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 3,42 euros.

Les bénéficiaires avaient jusqu'au 30 mars 2016 pour souscrire au plan en réglant un prix de souscription à hauteur de 0,17€ par BSA.

Les 2 bénéficiaires ont souscrit au plan respectivement le 3 février 2016 et le 29 mars 2016.

Ces BSA pourront être exercées :

- à hauteur de 33% à compter du 24 janvier 2017
- à hauteur de 33% supplémentaires à compter du 24 janvier 2018
- le solde, à compte du 24 janvier 2019

Les BSA sont exerçables jusqu'au 24 janvier 2026.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 6,5 ans
- Volatilité : 36,19%
- Taux sans risque : 0,04% à 0,15%
- Taux de dividendes et turnover : nul

Ces options pourront être exercées à hauteur de 25% à compter du 23/05/2015, 25% à compter du 23/05/2016, 25% à compter du 23/05/2017 et le solde à compter du 31/12/2018.

La charge reconnue au 31 décembre 2016 au titre de ces options est de 44 k€.

### Actions gratuites

Le 8 décembre 2015, le Groupe a décidé l'émission de 181 500 actions gratuites. La charge reconnue au 31 décembre 2016 au titre de ces actions est de 324 k€.

Le 15 décembre 2016, le Groupe a décidé l'émission de 133 000 actions gratuites ainsi que l'attribution de 280 000 actions de performance. Aucune charge n'a été reconnue au 31 décembre 2016, le montant ayant été jugé non significatif sur la période concernée.

### Synthèse :

	SO 2007	SO 2009	SO 2010 (b)	SO 2012	BSA 2012	SO 2014	BSA 2016
Volatilité	39.93%	40.75% à 41,62%	38.06%	40.98%	37.82%	33.89%	36.19%

- Taux d'intérêt sans risque qui correspondent aux taux des emprunts de l'état aux dates d'octroi :

	SO 2007	SO 2009	SO 2010 (b)	SO 2012	BSA 2012	SO 2014	Actions gratuites	BSA 2016
Taux sans risque	4.60%	2,68% à 3,14%	3.11%	1,32% à 1,77%	1,00% à 1,29%	0,89% à 1,16%	-0,04% à 0,12%	0,04% à 0,15%

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des instruments sous-jacents à la date d'attribution des bons ont été utilisés pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions et sont résumés dans le tableau ci-dessous:

Type	Juste valeur option	Nombre d'actions octroyées	Juste valeur plan (en milliers d'euros)
SO 2007	5.26 €	255 900	1 345
SO 2009 (a)	0.47 €	395 845	487
SO 2009 (b)	1.49 €	200 657	299
SO 2010 (a)	1.04 €	413 500	429
SO 2010 (b)	1.09 €	53 000	58
Actions gratuites	5.15 €	360 000	1 854
SO 2012 (a)	entre 1,61€ et 1,84€	376 916	651
SO 2012 (b)	entre 2,02€ et 2,18€	40 000	84
SO 2014	entre 3,92€ et 4,33€	223 000	380
Actions gratuites	entre 1,97€ et 2,26€	181 500	593
BSA 2015	2.25 €	120 000	270
BSA 2016	entre 0,68€ et 0,77€	190 000	137
Actions gratuites		133 000	
Actions de performance		280 000	
<b>Total</b>			<b>6 587</b>

En cas de départ de la Société avant leur date de levée, les options octroyées avant 2012 deviennent acquises et exerçables. Il n'y a donc pas de période d'acquisition pour ces attributions et la juste valeur du plan a été comptabilisée immédiatement et en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé.

Le tableau ci-dessous résume les coûts exposés en compte de résultat sous la rubrique « paiement fondé sur les actions ».

(en milliers d'euros)	Actions gratuites	SO 2012	BSA	SO 2014	Actions gratuites	BSA	Total
31/12/2012	852	91					943
31/12/2013	888	190	47				1 125
31/12/2014	114	130	26	125			395
31/12/2015		33	11	155	19		218
31/12/2016		27		90	323	44	484
<b>Total</b>	<b>1 854</b>	<b>471</b>	<b>84</b>	<b>370</b>	<b>342</b>	<b>44</b>	<b>5 783</b>

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en note 12.3.

Note 19 : DETAIL DES CHARGES OPERATIONNELLES

**19.1. Coûts directs de production et de service**

Coûts directs de production et service (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Achats et sous-traitance	14 203	10 098
Charges de personnel	1 233	939
Redevances	613	447
Amortissements et provisions	149	135
<b>Total des coûts directs de production et service</b>	<b>16 198</b>	<b>11 619</b>

Les coûts directs des ventes se composent essentiellement des coûts de production, de transport, et d'installation des équipements vendus sur l'exercice, de même que des coûts de maintenance des équipements installés et maintenus par EOS imaging.

La phase d'intégration des équipements étant sous-traitée, les coûts de production sont majoritairement composés des coûts d'achats et de sous-traitance, dont l'évolution est directement liée aux volumes de production d'équipements sur la période.

L'augmentation de 33% au cours de l'exercice de la base installée maintenue, dont une partie uniquement fait l'objet de facturation dans le cadre d'un contrat de maintenance s'est traduite par une progression conjointe de la consommation de pièces détachées, qui a légèrement pénalisé le taux de marge de l'exercice.

En contrepartie, la hausse de 3% du prix de vente moyen des équipements a permis une progression de la marge brute de l'ordre de 2 points.

Il ressort de ces deux principales composantes une hausse du taux de marge de 0,7 point, qui s'établit ainsi à 47,4%, contre 46,7% en 2015.

**19.2. Coûts indirects de production et de service**

Coûts indirects de production et service (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Achats et sous-traitance	1 081	1 085
Frais de déplacement	930	826
Charges de personnel	1 733	1 506
Amortissements et provisions	82	70
<b>Total des coûts indirects de production et service</b>	<b>3 826</b>	<b>3 487</b>

**19.3. Recherche et développement**

<b>Recherche et développement</b> (en milliers d'euros)	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Achats et sous-traitance	724	817
Frais de déplacement	44	59
Charges de personnel	2 331	2 161
Amortissements et provisions	788	706
<b>Total recherche et développement</b>	<b>3 887</b>	<b>3 744</b>

**19.4. Ventes, clinique et marketing**

<b>Ventes, clinique et marketing</b> (en milliers d'euros)	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Achats et sous-traitance	2 117	1 797
Foires et expositions	518	542
Frais de déplacement	1 062	1 040
Charges de personnel	4 958	3 662
<b>Total ventes et marketing</b>	<b>8 655</b>	<b>7 041</b>

**19.5. Réglementaire**

<b>Réglementaire</b> (en milliers d'euros)	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Achats et sous-traitance	234	202
Frais de déplacement	10	16
Charges de personnel	455	410
<b>Total réglementaire</b>	<b>699</b>	<b>627</b>

**19.6. Coûts administratifs**

<b>Coûts administratifs</b> (en milliers d'euros)	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Achats et sous-traitance	2 363	2 338
Frais de déplacement	80	94
Charges de personnel	1 208	873
Amortissements et provisions	260	275
<b>Total coûts administratifs</b>	<b>3 912</b>	<b>3 581</b>

**Note 20 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

<b>Produits et charges financiers</b> (en milliers d'euros)	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Pertes sur équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêts	1 758	496
Différence de change	41	120
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 799</b>	<b>617</b>
Revenus sur équivalents de trésorerie	164	
Différence de change	27	97
<b>Total des produits financiers</b>	<b>191</b>	<b>97</b>
<b>Produits financier nets</b>	<b>(1 608)</b>	<b>(520)</b>

Les charges d'intérêt concernent essentiellement les intérêts sur l'emprunt obligataire, tel que présenté en note 2.

Les autres postes concernent principalement les différences de change.

**Note 21 : CHARGE D'IMPOT**

Selon la législation en vigueur, la société dispose des déficits fiscaux suivants :

- indéfiniment reportables en France pour un montant total de 49 040 K€.
- reportables sur 20 ans aux Etats-Unis pour un montant de 18 936 kUS\$, soit un total de 17 964 k€ au 31 décembre 2016.
- reportables entre 2016 et 2035 au Canada pour un montant de 2 396 kCA\$, soit un total de 1 689 k€ au 31 décembre 2016

La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en note 4.15.

Le taux d'impôt applicable à la société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	(6 172)	(7 181)
Charge d'impôt effective		
<b>Résultat net consolidé avant impôt, écarts d'acquisition et minoritaires</b>	<b>(6 172)</b>	<b>(7 181)</b>
<i>Taux d'impôt théorique</i>	<i>33.33%</i>	<i>33.33%</i>
Charge d'impôt théorique	(2 057)	(2 394)
<i>Décalages d'imposition :</i>		
- Autres différences permanentes	77	
- Paiements en actions	161	73
- Autres produits non imposables (CIR)	461	(473)
- Crédits d'impôts (CICE)	33	
- Pertes fiscales non activées et différences temporelles	2 313	2 794
Charge d'impôt effective		
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>

Note 22 : ENGAGEMENTS

**22.1. Obligations au titre des contrats de location simple**

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Deux des baux ayant une échéance en 2017, le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2016 :

EOS imaging SA :

Données en Euros	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	369 931 €	210 048 €	159 883 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>369 931 €</b>	<b>210 048 €</b>	<b>159 883 €</b>	<b>-</b>

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 312 k€.

EOS image Inc :

Données en USD	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	\$ 144 832	\$ 72 887	\$ 71 945	-
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 144 832</b>	<b>\$ 72 887</b>	<b>\$ 71 945</b>	<b>-</b>

Note 23 : RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du conseil d'administration et du comité de direction de la société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

**EOS IMAGING**  
**Comptes consolidés**

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Rémunérations et avantages en nature	1 843	1 311
Paiements en actions	54	
Jetons de présence	155	145
<b>Total</b>	<b>2 051</b>	<b>1 456</b>

Les modalités d'évaluation des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 18.

**Note 24 : RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Résultat net (en milliers d'euros)	(6 172)	(7 181)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	20 246 316	18 847 094
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>(0.30)</b>	<b>(0.38)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	21 992 471	20 259 726

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (options de souscription d'actions) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une réduction de la perte par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

**Note 25 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués de trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont le risque de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de crédit.

**Risque de liquidité**

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle a notamment procédé à un examen exhaustif des remboursements des avances publiques consenties qui sont détaillées en note 14 et à celui de l'emprunt obligataire, dont les échéances sont détaillées ci-dessous :

<b>Echéancier des passifs financiers</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an et à 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires	15 283	2 999	12 284	
Avances BPI - Ardea	968	232	618	116
Prêt à taux zéro	1 500	500	1 000	
Créances mobilisées	1 013	1 013		
<b>Total passif</b>	<b>18 764</b>	<b>4 745</b>	<b>13 902</b>	<b>116</b>

Dans le cas où le Groupe ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions d'avances remboursables conclues, il pourrait être amené à rembourser les sommes avancées de façon anticipée. Une telle situation pourrait priver le Groupe de certains moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement.

Concernant l'emprunt obligataire, le contrat d'emprunt prévoit un certain nombre d'obligations contractuelles, dont notamment le respect de certains ratios (endettement net maximum, service de remboursement de la dette / chiffre d'affaires). Dans le cas où le Groupe ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans le contrat d'emprunt obligataire, il pourrait être amené à rembourser les sommes avancées de façon anticipée. Une telle situation pourrait priver le Groupe de certains des moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement.

Le risque de non atteinte de ces ratios est jugé très faible par la Société.

Sur la base de cet examen, la Société considère être en mesure de faire face à l'ensemble de ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois. Toutefois, le Groupe continuera dans le futur d'avoir des besoins de financements importants pour le développement de ses technologies et la commercialisation de ses produits.

### **Risque de change**

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc, en SING\$ de EOS imaging Pte. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

L'effet d'une variation des taux de change, au 31 décembre 2016, impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la société, comme suit :

- Une appréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien, américain et singapourien générerait une dégradation du résultat de 981 k€ ;
- Une dépréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien, américain et singapourien générerait une amélioration du résultat de 981 k€.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

### **Risque de crédit**

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par le Groupe (essentiellement des SICAV monétaires et des comptes à terme). Au 31 décembre 2016, ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières auxquelles le Groupe fait appel.

Concernant ses clients, le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Toutefois, le Groupe doit tenir compte de délais de règlements clients variables, qui dépendent de différents facteurs :

- Facteurs sectoriels :
  - o Le Groupe commercialise des équipements d'imagerie médicale pour lesquels l'installation, la formation des utilisateurs et la recette de l'équipement peuvent être assez longs. Ces trois éléments sont des conditions nécessaires au règlement de l'équipement, même si des acomptes à la commande sont parfois obtenus ;
  - o Le Groupe peut être amené à accorder des délais de règlements assez longs dans le cadre de la négociation de l'acte de vente ;
  - o Les délais de règlement des hôpitaux publics sont traditionnellement longs, indépendamment des conditions contractuelles accordées.
- Facteurs géographiques :
  - o Les délais de règlements sont traditionnellement longs dans certaines zones géographiques (Asie, Moyen Orient).

Ainsi, le DSO à fin décembre 2016 est de 211 jours, contre 284 jours à fin décembre 2015. La baisse de 26% de ce DSO résulte essentiellement d'une réduction significative du délai moyen d'installation des équipements vendus.

Enfin, les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme l'existence de risques de non recouvrement ou de l'expérience développée par le Groupe avec le distributeur débiteur.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composée essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2016, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

### **Juste valeur**

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs

financiers détenus par la société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

Note 26 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Tableau récapitulatif des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016		
	Deloitte	Fi Solutions	Actis
<b>Audit</b>			
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>			
- Eos Imaging SA	55	26	4
- Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)			
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes</i>			
- Eos Imaging SA	33		
- Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)			
<b>Sous Total</b>	<b>88</b>	<b>26</b>	<b>4</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>			
<i>Juridique, social, fiscal</i>			
<i>Autres</i>			
<b>Sous Total</b>			
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>26</b>	<b>4</b>

Note 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

**Réalisation d'un placement privé :**

Le 21 avril 2017, EOS imaging a placé 1 868 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,01 €, au prix unitaire de 4,20 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 7,8 m€ représentant environ 9,2% du capital de la Société.

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 20 avril 2017 et par décision du Directeur Général en date du 20 avril 2017 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital est effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément aux articles L.225-136 du code de commerce et L.411-2 II du code monétaire et financier.

A l'issue de l'opération, le capital social de la Société sera établi à 222 610 euros et sera composé de 22 261 027 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.